

Réunion des parents de la classe 2014/2015

Site ministériel pour les parents : www.education.gouv.fr

N° de téléphone de l'école : 02 38 75 06 41(coté bureau)

N° mairie et autres importants dans cahier « note de rentrée »

Mail école : ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

Mail parents : **je souhaite comme les années précédentes avoir votre adresse mail.**

Mail de Mme Maison : mariealine.maison@laposte.net +n°portable : 06 78 76 62 84

Site école : <http://ec-marigny-les-usages.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Je vous invite à le visiter régulièrement pour découvrir photos et infos de l'école.

N° de la circonscription : circonscription Orléans Est 147 rue Jean Zay 45800 St JdB 0238834867

Site : <http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden45/> (suivre « circonscriptions »)

Nom de l'Inspectrice : Mme Françoise Maupin

Présentation des enseignants :

Marie-Aline Maison directrice, journée de décharge le jeudi
Remplacée par Nicolas DODE.

Présentation de la classe :

12 CM2 (9 f+ 3 g) et 18 CM1 (12 f et 6 g) au total : 21 f et 9 g

Les photos scolaires :

voir les prix et les modalités de commande dans le cahier de liaison

Les RV de l'année :

chorales de Noël : n'auront pas lieu car la Salle polyvalente est trop petite pour accueillir tout le monde. Les chorales auront lieu en fin d'année scolaire dans la cour de l'école. + le cirque (le 12 décembre)+ concert JMF (début décembre à St Jean de Braye)

Le projet de l'année :

le projet Arts et mots (commun à toutes les classes)

Rappels administratifs :

Fréquentation scolaire : Obligatoire.

En cas d'absence, es parents doivent toujours appeler entre 8h00 et 8h30 sans oublier la cantine + justifier par écrit l' absence dans le cahier de liaison.

L'école tient à jour un cahier des appels des parents. Sans information sur la raison de l'absence, l'école appelle les parents.

Pas de certificat médical sauf pour les maladies contagieuses.

Si absentéisme pour raison personnelle (pas d'aide à rattraper le travail scolaire)

Les parents doivent compléter le cahier de décharge lorsqu'ils viennent récupérer leur enfant sur le temps scolaire.

Traitement médical :

- allergies alimentaires : monter un PAI
- pas de traitement saisonnier sur le temps scolaire (voir avec le médecin)
- les soins à l'école : nettoyage des plaies au savon et/ou antiseptique

Appel du SAMU + parents prévenus (bien renseigner fiche de renseignement et donner les **modifications**)

Élections des parents aux Conseils d'école

Élections le vendredi 10 octobre (par correspondance ou au bureau de vote jusqu'à 19h00 dans le hall de l'école maternelle) se référer aux documents distribués dans les cahiers de liaison.

Vie de classe

La Réforme des rythmes scolaires :

1 an d'expérience + aménagement des horaires par rapport à l'année dernière pour tenir compte des besoins différents entre les enfants de maternelle et ceux du primaire + une Charte des locaux a été signée afin de permettre une cohabitation et un partenariat entre les différents utilisateurs des locaux scolaires.

APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (au cas par cas les enfants restent entre 11h30 et 12h00 pour une aide ponctuelle suite à une difficulté ou afin de permettre de finir un travail)

Emploi du temps :

L'emploi du temps est susceptible de modifications. (A détailler : piscine au 2ème trimestre) La récréation de l'après-midi est supprimée le mardi et le vendredi + le jardin pédagogique tous les mardis sauf entre novembre et mars

La BCD :

la bibliothèque de l'école va pouvoir être utilisée par les enfants grâce à l'aide de bénévoles. (parents volontaires + Geneviève Louvet) qui vont assurer non seulement la logistique (remise en état des livres, classement, cotation, saisie sur logiciel d'emprunt et de recherches) mais également animer des temps d'écoute d'histoires.

Charte de la vie de la classe :

Il vous a été demandé de les signer afin de connaître les règles de vie dans l'école que vos enfants doivent respectés.

Les services de la classe :

Un tableau de service fonctionne dans la classe avec un renouvellement par quinzaine. Les services sont attribués en fonction du travail et du comportement. Des délégués seront élus par trimestre.

Programmes :

voir sur gov.fr. Les enseignants participent à une concertation nationale pour l'élaboration de nouveaux programmes.

Les outils :

Les différents cahiers (depuis le CE2 : histoire, géographie, sciences, géométrie, littérature, anglais) 1 petit cahier de poésies et 1 de calcul mental + le porte-vues des MEMOS + le porte-vues de l'autonomie + le classeur (qui suivront CM1CM2) + 1 manuel en français

Gestion de l'autonomie :

Des ateliers libres sur inscription vont être proposés (postes informatiques de fond de classe, jeux de société et BCD) + les feuilles de TP à la quinzaine complétées par les exercices de mathématique droïde (en CM2) et soupe (en CM1) + le travail à finir et les devoirs à s'avancer

Corrections et notations :

Aucune note dans les cahiers du jour. Les évaluation de période seront parfois notées (*les contrôles rapides servent à apprendre régulièrement, à informer les parents et donneront ou enlèveront des points à l'évaluation*)

Travail à la maison :

Il peut être demandé d'apprendre par cœur ou non des leçons ou de les réviser, d'apprendre et d'illustrer des poésies et des chansons, de faire des exercices d'entraînement ou de faire une recherche.

Le rôle des parents est d'aider et non de faire à la place ! Aider à mémoriser principalement et à s'organiser à l'avance. Aider les CM1 à gérer leur classeur qui les suivra pendant 2 ans. (CM1 et CM2) **Le porte-vues des MEMOS donnent des aides pour apprendre.**

Relations école/famille :

Plusieurs possibilités sont à votre disposition : le cahier de liaison, le téléphone et le courriel

Divers :

Rappel : Renouveler dès que nécessaire le matériel dans les trousse (colle, crayon de papier et stylos)

Les poux : aucune tête n'est à l'abri. Signaler dès que repéré la présence de lentes ou de poux afin d'enrayer la propagation.

Rythmes de vie : attention à tenir compte des nouveaux rythmes scolaires pour le coucher des enfants.